

Mensuel n° 351

FÉVRIER 2022

Dans cette période morose, n'hésitez pas à venir vous divertir.

Nous vous proposons "Dîner de Famille" pour passer une bonne soirée et se détendre.



SEMAINE N°05

- 02.02 : Chandeleur
- 03.02 : Remise des récompenses des maisons décorées à 18h00 à la Mairie
- 04.02 : Vacances scolaires d'hiver après la classe
- 05.02 : Théâtre humoristique « Dîner de famille » à 20h30 à la salle des fêtes (voir à l'intérieur)

SEMAINE N°07

- 14.02 : Saint Valentin
- 15.02 : Coupure d'électricité d'une durée de 5h entre 8h00 et 16h00

SEMAINE N°08

- 21.02 : Rentrée des élèves
- 27.02 : Assemblée Générale des « Ymagiers » à 10h30 à la salle des fêtes
- 27.02 : Stage « A la découverte de la cartographie » organisé par les Amis de la Demi-Lieue

SEMAINE N°09

- 28.02 : Tirage des coupes de bois à 18h00 à la Mairie
- 01.03 : Mardi Gras
- 01.03 : Dégustation de la bière Saint Pansard brassin 2022 de 17h30 à 20h00 à la salle des fêtes (voir à l'intérieur)
- 02.03 : Mercredi des cendres



Alexandre accueille son père et sa mère séparés. Très vite la réunion vire au règlement de compte et les reproches plus ou moins justifiés fusent et enchantent le public. Une comédie de mœurs qui à Paris a franchi le cap de la millième représentation.

Parution le 28.01.2022

INSCRIPTION DES JEUNES SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Entre le 1^{er} Janvier 2022 et le 4 Mars 2022, date limite d'inscription sur les listes électorales pour l'élection présidentielle, les jeunes non recensés à l'âge de 16 ans (journée défense et citoyenneté) venant se faire recenser devront effectuer une inscription volontaire en mairie s'ils peuvent et souhaitent voter.

Ces jeunes peuvent s'inscrire directement en utilisant le formulaire Cerfa ou par la télé-procédure accessible sur le lien : <http://www.service-public.fr/>

PERMANENCE SOCIALE

Permanence sur rendez-vous de Madame Liliane Collier, adjointe aux affaires sociales, le mardi de 11h00 à 12h00 à la mairie.

CONSULTATION P.M.I.

La consultation de la Protection Maternelle et Infantile (P.M.I.) aura lieu le jeudi 24 Février 2022, dans les locaux de la maison de santé Albertine, le matin à partir de 09h00.

ARRIVÉES ET DÉPARTS

Si vous arrivez ou si vous quittez la commune de Trélon, vous êtes priés dans votre intérêt de bien vouloir signaler ce changement important à l'accueil de la mairie.

CANTINE SCOLAIRE ET Garderie

Les inscriptions pour la cantine et la garderie se font sur le site « My Perischool ». Vous devez obligatoirement finaliser l'inscription au plus tard le jeudi soir.

Si votre compte n'est pas encore créé, vous devez aller sur l'adresse suivante :

<https://trelon.myperischool.fr> avec le code d'accès de la commune DL7YSY5

En cas de problème, vous pouvez vous rapprocher de l'accueil de la mairie.

PERMANENCE MGEN



La Mutuelle Générale de l'Éducation Nationale tiendra en mairie de Trélon une permanence le vendredi 04 Février 2022 sur rendez-vous fixés à 9h00, 10h00, 11h00, 14h00, 15h00 et 16h00.

Contact : Mr Watremez ☎ 07.84.45.01.13 ou par courriel : jwatremez@mgen.fr

PROMENADES EN FORÊT

Par mesure de sécurité, les promenades ne sont pas autorisées le week-end en forêt communale pendant la période de chasse du dimanche 19 Septembre 2021 au lundi 28 Février 2022.

BUS FRANCE SERVICES

Le bus France services qui dessert la Sambre-Avesnois sera à Trélon le lundi 07 Février 2022 de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h00.

Il est fortement conseillé de prendre contact par téléphone pour fixer un rendez-vous au 03.59.73.18.20 ou par courriel avesnois.franceservices@lenord.fr



OUVERTURE DE LA MAIRIE

La mairie est ouverte au public de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi (☎03.27.60.82.20)

MULTI-ACCUEIL PETITE ENFANCE

Le Multi-Accueil Petite Enfance situé 17, rue Delval est ouvert depuis le mercredi 1^{er} Septembre. Si vous souhaitez avoir des informations quant à son fonctionnement, vous pouvez prendre contact avec la directrice : ☎ 03.27.57.42.88

courriel : s.lefevre@francas59.fr



DÎNER DE FAMILLE : UN RÉGAL !



Quand, à l'invitation de leur fils, un père et une mère, séparés depuis longtemps, se retrouvent face à face, les échanges d'abord courtois s'enveniment rapidement.

Au fil de la soirée, l'alcool aidant, les langues se délient. Les propos, qui deviennent de plus en plus virulents, virent au pugilat, chaque protagoniste cherchant à mettre au tapis son interlocuteur.

Pourtant, sous les vacheries proférées le plus souvent avec beaucoup d'humour, on sent qu'une pointe d'amour relie toujours ce trio familial.

Une comédie de mœurs anti morosité dans laquelle on saute à pieds joints.

Le samedi 05 Février 2022 à 20h30 à la salle des fêtes.

Entrée : 15 € (gratuite jusque 12 ans)

Réservation en mairie à partir du 10 Janvier 2022 (03 27 60 82 20)

Strict respect des consignes sanitaires applicables à ce moment-là.

RN2 : MISE A 2X2 VOIES

Le projet de mise à 2x2 voies de la route nationale (RN) 2 entre Laon et Avesnes-sur-Helpe est porté par l'État, maître d'ouvrage, et inscrit dans le pacte pour la réussite de la Sambre-Avesnois-Thiérache.

Les études en amont sont aujourd'hui réalisées. Elles ont permis d'approfondir les besoins de déplacements et les enjeux du territoire, et d'identifier différents scénarios d'aménagement possibles de la RN2.

Ces propositions doivent maintenant s'enrichir des avis du public.

Depuis le lundi 10 Janvier et jusqu'au vendredi 25 Mars 2022 :

- vous pouvez vous informer
 - site rn2.fr,
 - dossier de concertation et exposition itinérante consultables :
 - ✕ à la mairie
 - ✕ au siège de la communauté de communes
 - page facebook : « Projet de mise à 2x2 voies de la RN2 Laon-Avesnes-sur-Helpe »,
 - permanences itinérantes, réunions publiques et ateliers organisés,
 - ✕ à La Capelle : le 3 Février 2022, salle Docteur Hennebelle, 18h,
 - ✕ à Grandlup-et-Fay (pour le contournement de Froidmont-Cohartille) : le 15 Février 2022, salle polyvalente, 18h,
- à Marle : le 24 Février 2022, salle des fêtes, 18h,
- à Vervins : le 10 Mars 2022, salle polyvalente, 17h30.
- vous pouvez faire part de vos questions et avis
 - par écrit sur l'imprimé disponible à la mairie,
 - sur la plateforme de participation en ligne : rn2.fr
 - par courriel : rn2@developpement-durable.gouv.fr ou courrier DREAL Haut-de-France - « Concertation RN2 » - 56 rue Jules-Barni – 80040 Amiens Cedex 1.

PLANTONS LE DÉCOR

Le Parc Naturel Régional de l'Avesnois vous propose d'acheter des arbres, arbustes, fruitiers et variétés protégées.

Pour une livraison : le samedi 05 Mars 2022, les commandes doivent être passées avant le samedi 05 Février 2022.



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 DÉCEMBRE 2021

Le Conseil Municipal

✓ **décide**

- à l'unanimité de ne pas augmenter les différents tarifs des services communaux et de supprimer les droits de place pour les taxis,
- à l'unanimité de ne pas augmenter le loyer du logement sis 22 rue Delval et des différents garages,
- par 17 voix pour, 3 voix contre et 1 abstention, d'approuver l'avant-projet de rénovation énergétique de la mairie et de son annexe d'un montant de 548 386,94 € TTC et de solliciter une subvention au taux de 40%, au titre de la D.S.I.L. 2022 (Dotation de Soutien à l'Investissement Local), soit une subvention de 182 795,65 €.

Le financement prévisionnel s'établit comme suit :

Autre subvention (ADVB) 36% 63 662,00 €

(Aide au Développement des Villages et Bourgs)

Emprunt

Fonds propres de la commune 201 929,30 € TTC

Le PACT SAT II (Sambre-Avesnois-Thiérache) signé le 21 Novembre dernier à Guise en présence du Président de la République est un contrat sur 3 ans prévoyant un effort financier de l'État et des autres partenaires sur des thématiques, telles que la mobilité, la santé, la culture ou encore le numérique,

Face aux questions de « Trélon Le Renouveau », Monsieur le Maire pose la question : Comment financer des projets lourds, même subventionnés, avec un budget communal annuel de 3 000 000,00 € ? (Le montant de la réhabilitation de la maison Ténart, de l'Ecomusée et du château des Carmes s'élève à 17 000 000,00 € environ.),

- à l'unanimité d'instaurer la redevance pour l'occupation provisoire du domaine public communal par les chantiers de travaux sur les ouvrages des réseaux de transport et de distribution d'électricité et de gaz, de fixer le montant de cette redevance au taux maximum prévu par décret,
 - à l'unanimité d'adopter les propositions qui lui sont faites concernant la redevance d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux publics de transport et de distribution d'électricité ;
 - à l'unanimité de créer un emploi permanent d'adjoint technique à raison de 28/35ème à compter du 1^{er} Février 2022,
 - de créer un poste d'agent de maîtrise à raison de 35 heures hebdomadaires,
 - à l'unanimité d'approuver la remise gracieuse de la dette intégrale relative à l'IFSE (Indemnité de Fonctions, de Sujétions et d'Expertise) perçue à tort par l'agent promu au grade d'animateur, soit un montant brut de 7 509,17 € et relative au supplément familial de traitement d'un montant brut de 664,11 €,
 - à l'unanimité d'amortir les frais d'études dans le cadre de la future création d'un CMP/CATTP (Centre Médico-Psychologique/Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel) et du CAMSP (Centre d'Action Médico-Sociale Précoce) sur une durée d'un an pour un montant total de 15 360,00€ en 2017 et 8 509,08 € en 2018,
 - à l'unanimité d'émettre en non valeur quatre créances pour un montant de 542,40 €,
 - d'approuver l'état d'assiette établi par l'Office National des Forêts (destination des coupes de bois réglées et non réglées et mode de commercialisation) ;
- ✓ **prend connaissance** du courrier des services du contrôle de légalité concernant la délibération en date du 30 Septembre 2021 décidant d'offrir un bon cadeau d'une valeur de 800,00 € à un

agent municipal, à l'occasion de son départ en retraite. Cette valeur ne pouvant légalement excéder 200 euros, le conseil décide à l'unanimité d'offrir un cadeau de ce montant,

✓ **est informé**

- de la location de quatre garages moyennant un loyer annuel de 400,00 €,
- de l'avant-projet coucou sur l'étang de la Folie,
- de l'évaluation interne du plan d'actions à intervenir dans le document unique,
- de l'installation prochaine d'une friterie au quartier de l'Espérance courant 2022.

TRÉSOR PUBLIC

Depuis le lundi 03 Janvier 2022, la perception de Trélon est ouverte au public du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00.

Elle est fermée toutes les après-midi et le vendredi toute la journée.

DÉTENDEZ-VOUS ET CULTIVEZ-VOUS AVEC L'AMICALE LAÏQUE

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Mademoiselle Claudette Lempereur (☎ 06.37.48.82.86).

OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE-MÉDIATHÈQUE

Le service de prêts est ouvert le lundi de 09h00 à 12h00, le mercredi de 14h00 à 16h00 et le samedi de 14h00 à 15h00 dans le strict respect des gestes barrières.

Les prêts sont gratuits. L'inscription est indispensable.

Pour ceux qui le souhaitent, l'adhésion à l'Amicale Laïque est fixée à 5 € par an.

CLUB SCRABBLE

Le club scrabble duplicate vous accueille le lundi à 14h00, le mardi à 20h00, le mercredi à 17h00 et le jeudi à 14h00. La durée moyenne d'une partie est d'environ 2 heures. Il est indispensable de venir avec son matériel.

CAFE LITTÉRAIRE

Réunion le jeudi 24 Février 2022 de 14h00 à 16h00.

EXPOSITION BOOKFACE !

Le réseau médi@'pass a organisé en Juin 2021 son premier concours photo, sur le thème du bookface, ces photographies où le livre se fond dans le « décor » pour créer une illusion d'optique. Originales, un peu décalées ou carrément loufoques. Ces photos valent vraiment le détour.

C'est pour cette raison qu'une exposition de ces clichés est organisée dans les bibliothèques et les médiathèques.

La bibliothèque de Trélon accueillera cette exposition du mardi 08 Février 2022 au mercredi 09 Mars 2022.

Vous pourrez découvrir et apprécier ces photographies aux heures d'ouverture au public.

JOYEUX DRILLES

ACTIVITÉS

Le club a repris ses activités :

- Le lundi pour le tricot,
- Le mercredi pour les activités manuelles,
- Le vendredi pour les jeux.

Respect des gestes barrières et pass sanitaire obligatoires.

Contact : Madame Brigitte WILLIAME : ☎ 06.42.28.28.71 ou

Monsieur Jean-Michel BARTHELEMY : ☎ 07.49.60.67.73

VIDE GRENIER COUVERT

l'association organise un vide-grenier les samedi 05 et dimanche 06 Mars 2022 de 10h00 à 18h00 dans la salle des fêtes.

Réservation : Sylvie Boucher ☎ 06.18.00.13.57 ou pendant le fonctionnement des clubs les lundi, mercredi et vendredi de 14h00 à 17h00.

Tarif : 2 € la table (1,80m x 0,80m)



LES JOYEUX DRILLES



LA VIE DE L'AS TRÉLON

FOOTBALL SENIORS

Equipe A (D3)

13.02 : 15h00 TRELON – AVESNES-SUR-HELPE
27.02 : 15h00 MAUBEUGE ASJA – TRELON

Equipe B (D6)

AVESNELLES – TRELON
TRELON – BOUSIES



FOOTBALL JEUNES

U15 (D2)

13.02 : 10h00
20.02 : 10h00

LA LONGUEVILLE – TRELON
TRELON – ASSEVENT



LE RÉVEIL BOULISTE

samedi 05 Février	Quadrettes ou quintettes mêlées
samedi 19 Février	Quadrettes ou quintettes mêlées

LES ACTIVITÉS DU CLUB CYCLOTOURISTE TRÉLONNAIS

SORTIES PREVUES

Les activités (cyclo, VTT et marche) reprendront le dimanche 27 Février 2022 (Rendez-vous sur la place de l'église à 09h00).



SAVATE BOXING CLUB DE L'AVESNOIS

Le Savate Boxing Club (boxe française – contact et défense) a repris ses entraînements

- les lundi et jeudi de 18h30 à 20h30 à la salle des sports de Glageon,
- le dimanche de 9h30 à 11h30 à la salle des sports de Trélon.

Si vous êtes intéressé, deux entraînements de découverte vous sont proposés gratuitement.



HANDBALL CLUB TRÉLONNAIS

Seniors garçons	12.02	20h00	TRELON – PÉVELE
	20.02	16h00	MELANTOIS – TRELON
Seniors filles	26 ou 27.02		TRELON – VALENCIENNES
- 18 ans garçons	05.02	18h00	TRELON – CAMBRAI



TENNIS DE TABLE

LES RENCONTRES

Toutes les rencontres à domicile se déroulent dans la salle Pierre Leleux.



Départementale 1	27.02	9h30	TRELON – SAINT-REMY-DU-NORD
Départementale 2	27.02	9h30	SAINT-REMY-DU-NORD – TRELON
Vétérans	04.02	9h30	TRELON – BRUAY-SUR-L'ESCAUT
	25.02	9h30	ONNAING – TRELON

ATELIERS POUR LES RETRAITÉS

La CARSAT (Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail) organise pour les nouveaux retraités (de 6 mois à 2 ans de retraite) des ateliers gratuits avec au programme :

- activité autour du lien social avec repas : mardi 1^{er} Février 2022
- rencontre avec une diététicienne : mardi 22 Février 2022
- rencontre avec un éducateur sportif : mercredi 09 Mars 2022
- rencontre autour du numérique : mardi 15 Mars 2022
- rencontre autour du logement : mardi 22 Mars 2022

Toutes ces rencontres se dérouleront au Centre Socio-culturel de Fourmies

Renseignements et inscriptions : ☎ 03.27.60.81.81

DÉTENDEZ-VOUS ET CULTIVEZ-VOUS AVEC ÉCHANGES ET DIALOGUES



Important : le pass sanitaire est obligatoire pour toutes les activités des clubs.

Adresse du local : 1, rue Heureuse, 59132, Trélon (à côté de la salle des fêtes).

Renseignements : auprès du secrétariat au 03 27 59 72 03 ou echetdialog@gmail.com

ACTIVITÉS DES CLUBS FÉVRIER 2022

Clubs	Horaires	Animateurs
Anglais	Le lundi de 14h00 à 16h00 au local. Animation autour d'un thème et conversation orientées perfectionnement.	Jeanne Dineur 06 86 15 97 51 Wendy Benoît
Couture	Les 1 ^{er} et 3 ^{ème} jeudis de 14h00 à 16h00. Découverte ou approfondissement des diverses techniques et machines à coudre.	Annette Vandesande 03 27 59 55 41
Informatique	Le mardi 14 de 14h00 à 16h00 Numérique, bureautique et conseils divers.	Patricia Drouart André Wautriche 06 01 99 34 62
Multimédia	Les jeudis de 14h00 à 16h00 au local. Comment gérer ses photos, créer des diaporama, réaliser des montages vidéo sous Window.	M. Bernard Naveau 06 84 47 24 80
Peinture	Les vendredis de 14h00 à 17h00. Différentes techniques de peinture.	Jeannine Draux 06 74 19 59 24
Tai-Chi	Les mardis de 19h00 à 20h30 à la salle des fêtes de Trélon	Andrée Aithnard 03 27 59 72 03 et Lucia Marchant
Théâtre	Les mardis de 17h00 à 19h00 à la salle des fêtes de Trélon Les nouveaux acteurs sont les bienvenus.	Éric Huart 32 473 99 33 53

MUSÉE DU TEXTILE ET DE LA VIE SOCIALE (MTVS)

Le Musée du Textile et de la Vie Sociale accueille depuis le jeudi 1^{er} Juillet 2021 et jusqu'au dimanche 03 Juillet 2022 une remarquable et inédite exposition intitulée « **L'envers du verre** ».

L'envers du verre invite à découvrir les richesses de tout un univers passionnant, illustré par près de 300 objets, maquettes, photographies et archives, mis en scène par un savant et original jeu d'oppositions.

L'envers du verre s'est vu décerner le label « Exposition d'intérêt national 2021 » par le ministère de la culture.



LE CENTENAIRE DE LA MAISON DES ENFANTS

Traits d'Union fêtera en 2022 ses 100 ans.

A cet effet, les responsables recherchent documents et témoignages pouvant agrémente les manifestations prévues pendant cette année particulière.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez le signaler à l'accueil de la mairie qui vous épaulera dans votre démarche.

Vous pouvez consulter le site : associationtraitsdunion.org



RÉGLEMENTATION DU POMPAGE DE L'EAU DE LA FONTAINE

Afin de respecter la tranquillité du voisinage de la fontaine, rue François Ansieau, il est interdit de prélever de l'eau, électriquement ou mécaniquement,

- du lundi au samedi avant 8h00, de 12h00 à 14h00 et après 19h00,
- le dimanche avant 9h00, de 12h00 à 15h00 et après 19h00.

OUVERTURE DE LA MAIRIE

La mairie est ouverte au public de 09h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi (☎03.27.60.82.20)

Les horaires de vos déchetteries

L'accès aux deux déchetteries est maintenant possible pour tous les habitants

Déchetterie de Fourmies

Du 1^{er} janvier au 31 décembre

du mardi au samedi de 11h30 à 17h30
et
les dimanches pairs de 10h à 14h.

Fermée le lundi et les
dimanches impairs



Déchetterie d'Ohain

Du 1^{er} janvier au 31 décembre

du mardi au vendredi de 8h à 14h
et
le samedi de 11h30 à 17h30.

Fermée le lundi et le
dimanche

Vous souhaitez plus d'informations, contactez-nous
par mail : st@cc-sudavesnois.fr
par téléphone : 03 27 60 65 24

BRÛLAGE DES VÉGÉTAUX

Un arrêté préfectoral annulant les arrêtés municipaux des 29 et 30 Juillet 1998, **tout brûlage de végétaux est strictement interdit sur le territoire de notre commune.**

C'est donc par erreur que leur autorisation est parue dans le Trélon Infos d'Octobre 2021 dans la rubrique « Bien vivre à Trélon ».

CONFRÉRIE SAINT PANSARD

La Confrérie Saint Pansard ouvrira la saison carnavalesque 2022 le mardi 1^{er} Mars à la salle des fêtes avec

- à partir de 17h30, découverte et dégustation de la bière brassin 2022,
- à 18h00, inauguration du géant Pansard traditionnel et processionnel,
- à 18h30, septième chapitre avec intronisation de nouvelles personnalités,
- à 19h15, aubade de la fanfare du carnaval.

A l'occasion du carnaval, le centre bourg sera sonorisé du vendredi 25 Février au dimanche 13 Mars 2022.



VOCALIS RECRUTE

Chœur féminin, Vocalis a repris ses activités et cherche à renforcer son effectif.

Si vous aimez chanter dans un programme plutôt axé sur le jazz, n'hésitez pas à venir assister à une répétition, la prochaine ayant lieu le samedi 05 Février de 14h30 à 17h00 (salle située rue Clavon Collignon). Le meilleur accueil vous sera réservé.

Renseignements auprès de la présidente Marie-Jeanne Bombart (☎ 06.84.67.81.08)

CLUB DE CULTURISME

La covid 19 ayant entraîné la mise en veille de ses activités, le club de culturisme avait sollicité et obtenu un prêt de 7 000 euros auprès de la municipalité.

Ayant maintenant remboursé ce prêt, les responsables remercient les élus pour leur compréhension et ont décidé de faire non pas un don de 50 euros comme indiqué dans le Trélon Infos de Janvier mais de **500 euros** au Centre Communal d'Action Sociale. Un geste solidaire qui mérite d'être souligné.



MAISON DE SANTÉ ALBERTINE
A VOTRE SERVICE

Dr Emilie CATRY <i>MEDECINE GENERALE</i> Tél. 03 27 67 03 75	Noémie GAILLIEZ <i>Pédicure-Podologue Diplômée d'Etat</i> Sur rendez-vous Tél. 06 43 05 18 28	Renaud SIMON <i>KINESITHERAPEUTE</i> Tél. 03 27 63 00 53 Tél. 06 01 05 49 41
Patricia FOSSE Delphine GUILAIN <i>INFIRMIÈRES</i> Tél. 07 83 88 98 87	Coralie HENNECHART Gwenaëlle BAYE <i>INFIRMIÈRES</i> Tél. 06 83 24 48 40	Ingrid PAVOT Peggy RONVAL <i>INFIRMIERES</i> Tél. 06 77 61 26 49
Cécile JEULAND <i>Orthophoniste</i> <i>Conventionnée</i> Tél. 07 86 09 53 26	Huguette LE GUILLOU <i>PSYCHOLOGUE</i> <i>PSYCHOTHERAPEUTE</i> Tél. 06 79 99 94 07	Valérie REMY Valérie TILLIERE <i>ORTHOPHONISTES</i> Tél. 03 27 57 23 13

MÉDECINE GÉNÉRALE

Deux jeunes médecins consultent à la maison de santé, chacun d'eux étant présent une semaine par mois en alternance.

La pharmacie Bador sera fermée du samedi 12 au samedi 19 Février inclus.

PROPRETÉ DE LA VILLE

Pour qu'il soit agréable d'emprunter les trottoirs trélonais, il suffirait que certains habitants fassent l'effort de ne plus y déposer mégots, masques et canettes et de ramasser les déjections de leurs chiens. Ces gestes simples et civiques respecteraient le travail des employés municipaux chargés du maintien de la propreté de la ville.

Par mesure d'hygiène, les poubelles doivent être régulièrement nettoyées et rentrées rapidement après le passage du camion de ramassage.



Un exemple à ne pas suivre : la rue Victor Hugo offre parfois un spectacle bien triste (mégots et déjections canines face à la porte d'entrée de la médiathèque).

HUMOUR MUSICAL

DUEL : OPUS 3



Le colossal violoncelliste Laurent Cirade – qui vient du célèbre *Quatuor* – provoque en duel musical Nathalie Miravette, aussi menue que son piano à queue est imposant.

Avec une folle énergie comique, les instruments se défient, se toisent et se répondent au coup par coup et note par note.

Le grand bourru et la petite clown s'exaspèrent au son de Bach et des Rolling Stones, trouvent l'unisson sur un air des Beatles et se désaccordent aux premières portées de Beethoven ou de Bizet.

Entre pitreries burlesques et morceaux de bravoure mélodique, ce duo de virtuoses incontrôlables se livre un combat-concert loufoque, rythmé de respirations poétiques.

Samedi 21 Mai 2022 à la salle des fêtes à 20h30

Réservation en mairie à partir du 25 Avril 2022 (03 27 60 82 20)

Entrée : 15 euros (gratuite jusque 12 ans)

ACCUEIL DE JOUR À LA MAISON DE RETRAITE DU CHEMIN VERT

La maison de retraite propose un accueil de jour du lundi au vendredi de 10h00 à 17h00 pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'autres maladies apparentées.

Ce dispositif permet à la personne accompagnant le malade de souffler.

Tarif : 25 € par jour repas du midi compris hors frais de transport (une aide financière est possible en constituant un dossier APA (Aide Personnalisée Autonomie)).

Renseignements complémentaires au ☎ 03.59.21.00.00

PERSONNES ISOLÉES

Le service social de la mairie souhaite compléter son listing des personnes âgées de plus de 68 ans en y ajoutant celles qui, pour des raisons de santé ou autres, sont isolées et aimeraient être contactées ou aidées. Si vous êtes dans ce cas, faites-le nous savoir (accueil de la mairie ou par téléphone au ☎ 03.27.60.82.20.).

TRAITS D'UNION : AIDE À LA SCOLARITÉ

Il s'agit d'accompagner un enfant ou un jeune de notre Maison d'Enfants à Caractère Social, en lui donnant de votre temps pour lui offrir :

- une aide sur le plan scolaire,
- un temps d'échange,
- un lien d'attachement.

C'est maintenant possible, en devenant bénévole au sein de notre association pour accompagner un jeune ou un enfant.

Chaque bénévole intervient au sein d'un dispositif, accompagné par un professionnel qui sera à ses côtés et lui proposera une sensibilisation, des temps d'aide et des outils adaptés sur un des deux sites, Fourmies ou Trélon, dans une salle dédiée.

Traits d'Union 49 rue Roger Salengro 59132 TRELON

Contact : ☎ 03.27.60.81.40 choix 1 ou benevolat@associationtraitsdunion.org

OUVERTURE DE LA POSTE

Le bureau de poste de Trélon est ouvert selon les horaires ci-dessous :

- Le lundi 10h à 12h – 13h30 à 16h30
- Le mardi 9h à 12h – 13h30 à 16h30
- Le mercredi 9h à 12h
- Le jeudi 9h à 12h – 13h30 à 16h30
- Le vendredi 9h à 12h – 13h30 à 16h30
- Le samedi 9h à 12h



LA POSTE

SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

Le Service National Universel s'adresse aux jeunes de 15 à 17 ans souhaitant s'engager et participer à une aventure collective avec 4 objectifs :

- faire vivre les valeurs républicaines,
- renforcer la cohésion nationale,
- développer une culture de l'engagement,
- accompagner l'insertion sociale et professionnelle.

Pour cette édition 2022, 50 000 jeunes seront concernés par cette expérience à l'échelle nationale.

Deux périodes de cohésion sont proposées :

- un séjour du 12 au 24 juin 2022
- un séjour du 3 au 15 juillet 2022

Les inscriptions se font sur snu.gouv.fr



TRÉSOR PUBLIC

Depuis le lundi 03 Janvier 2022, la perception de Trélon est ouverte au public du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00.

Elle est fermée toutes les après-midi et le vendredi toute la journée.

En application de l'article L2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), pour les conseillers municipaux élus sur une autre liste que celle ayant obtenu le plus de voix lors du renouvellement du Conseil Municipal, un espace leur est réservé dans le bulletin municipal. Ils disposent ainsi d'un quart de page.



Billet d'humeur

...Depuis le temps qu'on n'en avait pas causé... Avez-vous lu, chers concitoyens, l'article concernant la "Maison Ténart" paru dans la Voix Du Nord du 8 janvier 2022 en page 15 ? Si nous avons bien compris, cette magnifique demeure, reçue en don de Monsieur Ténart par la commune de Trélon est condamnée à s'écrouler complètement sous peu. Depuis 23 ans, ce bâtiment que nous avons connu en état satisfaisant, n'a bénéficié d'aucune mesure de sauvegarde (mise hors d'eau) et encore moins de travaux d'entretien courant. Depuis 1999, à chaque échéance électorale, les projets évoqués en campagne n'ont jamais franchi la barre du vœu pieux. Y a-t-il eut un jour un véritable projet pour la "Maison Ténart" ?? Le pacte Sambre Avesnois Thiérache volet 2, signé avec le président de la république en novembre dernier à Guise aurait pu apporter un soutien financier important... Un projet a-t-il été présenté dans ce cadre ??? NON ! nous avons pu constater que cela n'apparaissait pas dans le document final.

SOLUTION DU JEU N° 350

Le livre, le CD ou la place pour le prochain spectacle offerts par la municipalité a été gagné par Mademoiselle Claudette LEMPEREUR et Monsieur Gilbert AUDOOR (le lot ou le billet est à retirer en mairie obligatoirement dans le mois qui suit).



ÉTAT CIVIL

BIENVENUS

Jeanne DELGHEIER, née le 30 Décembre 2021 à VALENCIENNES (Nord), (6 rue de la Halle, apt C)

Mya CLAUTEAUX DATEMA, née le 6 Janvier 2022 à FOURMIES (Nord), (18 rue Victor Hugo)

SOUVENIRS

Madame Marie CALLENCE veuve RIBEAUX, décédée le 06 Janvier 2022 à TRELON (NORD), à l'âge de 96 ans (2 Chemin Vert)

TRÉLON LOISIRS

LA PENSÉE DU MOIS :

« APRÈS LA CHANDELEUR, C'EST EN FANFARE QUE LES TOQUETS DE CRÊPES VÉNÈRENT MARDI-GRAS. »

Serge ZELLER

CE POÈME POUR VOUS INVITER À FÊTER LA CHANDELEUR :



MADEMOISELLE CRÊPE

Le mois de janvier s'en est allé,
Voici maintenant le mois de février !
Dame galette a fait son temps,
Place à Demoiselle crêpe à présent !

Rien de plus simple à préparer,
Œufs, farine, lait dans un saladier,
Huile ou beurre vient compléter
Cette pâte qu'on veut salée ou sucrée.

Demoiselle crêpe est exigeante,
Elle doit être légère et succulente !
Dans une poêle chaude, elle s'habille,
La voici prête pour nos papilles !

Karine PERSILLET

À VOUS DE JOUER :

CONFIRMES

HORIZONTALEMENT

- I Équilibré – Précieuse adresse
- II Il a son courrier – Gai participe renversé
- III Morte à cause d'un artiste – Bouquet de pensées
- IV Commune de Seine-Maritime – Lieu de repos
- V Article culbuté – Service en argent
- VI C'est du champagne – Note
- VII Garanti
- VIII Pronom – Ne circule plus en Italie
- IX Ville du Cher
- X Demeurent – A sa clef

VERTICALEMENT

- 1 Cité du Cher
- 2 Amorce au bout du fil – Royaume des yeux chahuté
- 3 Travail d'étude – Ils roulent pour vous
- 4 Erreurs – Relie
- 5 Commune du Cher – Enrichit ou appauvrit
- 6 Bernées – Bien appris – Métal blanc symbolisé
- 7 Se vend en bourriche
- 8 Arrive en courant – De bas en haut défend son non
- 9 Passer dans une eau nouvelle
- 10 Rémunération

DEBUTANTS

HORIZONTALEMENT

- I Constant – Le cinéma est le septième
- II Organe qui bat à gauche – C'est de l'iridium
- III Mode de règlement – Exquis mots
- IV Patrie des Clérois – Nom de lieu
- V Largeur inversée – Nom d'emprunt
- VI Bouteille de mousseux – Ile charentaise
- VII Affirmé
- VIII Personnel pluriel – Dévorer des yeux
- IX Cité visitée en chanson par Jacques Brel
- X Logent – Fait le do

VERTICALEMENT

- 1 Célèbre vin blanc
- 2 Premier mot sur la ligne – Sens de l'observation bouleversé
- 3 Tranche de pièce – Voitures de courses
- 4 Bêtises – Joint
- 5 Patrie des Léréens – Marque du temps
- 6 Roulées – Connu – Du zinc pour le chimiste
- 7 Petite huître
- 8 Se prend au bol – Un allemand
- 9 Nettoyer à l'eau
- 10 Médication

